LIGUE NATIONALE
DE COLONISATION

Retour à la terre

Les Cercles de Colonisation

Exposition Provinciale
DE QUEBEC

QUÉBEC
1918

LA COLONISATION

SON NOBLE RÔLE

Le regretté M. Mercier, patriote aussi éclairé que dévoué à son pays, disait naguère : "Pour nous, en particulier, la colonisation s'impose comme une nécessité patriotique." Et plus tard, l'Hon. Sir Lomer Gouin, alors qu'il était ministre de la Colonisation, faisait remarquer que "la colonisation doit être le plus grand ressort de notre politique, le but principal vers lequel doivent se porter nos énergies et nos affections patriotiques."

Ces deux pensées sont justes et d'une remarquable actualité. Les temps pénibles que nous traversons commandent le retour à la terre. C'est vers l'agriculture q[illegible]nadiens doivent se porter en masse, et tous ce[illegible] le peuvent, doivent aider cet heureux retour. Outre que l'agriculture est la plus noble des professions, elle est pour les nôtres absolument indispensable, et d'autant plus nécessaire, que des événements malheureux ont permis l'enlèvement de milliers de jeunes conscrits à la terre, exode funeste qui fait un tort incalculable à notre province.

Le peuple Canadien-français est, avant tout, un peuple agricole, on ne saurait trop l'encourager à s'attacher à la voie que Dieu lui a tracée, et à rester dans ce rôle providentiel.

LE COLON — SA RUDE CARRIERE —

SYMPATHIES QU'IL MERITE.

Les débuts du colon sont toutefois rudes et difficiles. Si le courageux défricheur a en vue un avenir assuré, pour lui et sa famille, il ne doit pas moins passer par une période laborieuse au cours de laquelle il rencontre de nombreuses difficultés qu'il n'est pas apte à surmonter seul. Il doit de plus affronter de pénibles travaux, d'autant plus durs, qu'il est généralement pauvre.

Le colon qui commence à défricher une terre en bois debout, sans ressources pécuniaires et qui réussit à devenir un cultivateur à l'aise est un héros. Il est en quelque façon l'égal de Louis Hébert. Et que de milliers des nôtres ont mérité ce titre de noblesse rurale. Pourtant, leur héroïsme est trop souvent méconnue.

AIDE AUX COLONS —

LES CERCLES DE COLONISATION —

LA LIGUE NATIONALE de COLONISATION

C'est pour venir en aide aux colons, lui aider à franchir les heures angoissantes des premières années que les Cercles de colonisation ont été fondés. C'est en 1916, à Québec, dans la paroisse de Notre-Dame du Chemin, que le premier Cercle a commencé cette oeuvre si utile de diriger le colon dans le choix et l'achat d'un lot. Les membres du Cercle aident ensuite les colons dans les transactions avec les départements des Terres de la Couronne, de la Colonisation, du Secrétaire de la Province et de l'Agriculture.

Sachant que c'est donner deux fois que de donner promptement, le souci des membres est de rencontrer les besoins dès qu'ils sont connus, toujours, cependant, dans la mesure la plus judicieuse possible, de façon à ne pas faire perdre au colon la prévoyance individuelle et à ne pas nuire à l'initiative privée.

Pour l'achat des terres, la confection des chemins, la construction des maisons d'école dont ils veulent s'intéresser d'une manière particulière, les Cercles



UN ENDROIT DE COLONISATION

comptent sur le concours généreux et patriotique des Honorables Ministres des Terres et Forêts, de la Colonisation des Mines et des Pêcheries, de l'Honorable Secrétaire de la Province, et de l'Agriculture.

Pour les autres besoins, les Cercles escomptent leurs faibles moyens et font appel aux amis de la colonisation qu'ils saient nombreux et bien disposés, et dont ils espèrent un large encouragement.

Le cercle de colonisation de Notre-Dame du Chemin a déjà secouru un grand nombre de colons dé-

butants, en leur fournissant de la lingerie, surtout des habits de travail, des chaussures, etc.

En fait de grains de semence, en 1916, il en a fourni aux colons d'Albertville pour une somme de $60; en 1917, il en a fourni pour $195, et en 1918, il a pu donner des grains de semence pour $440. Dans cette dernière colonie, il a pu arriver à faire ensemencer toute terre préparée à cet effet. Le cercle a aussi obtenu du Département de la Colonisation des Mines et des Pêcheries une dizaine de milles de chemin, et cette année, si la main d'oeuvre l'eût permis, l'Hon. Ministre de la Colonisation, M. Mercier, aurait dépensé sept à huit mille piastres, uniquement pour la confection des chemins. Le Cercle a également préparé les voies à la construction de deux maisons d'écoles.

La colonie d'Albertville est située dans le Canton Matalik, comté de Matane. Elle comprenait 14 familles en 1916. Aujourd'hui, il y en a 64, donnant une population d'au delà de 400 âmes.

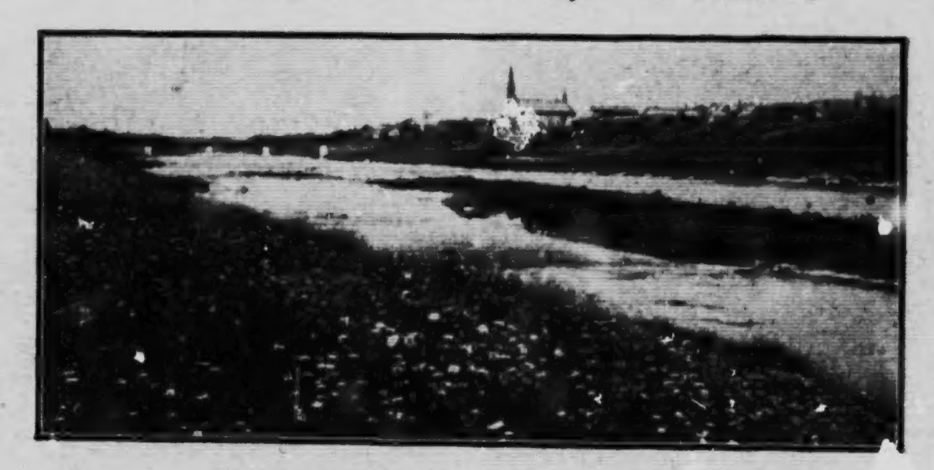
Le Cercle de N.-D.-du-Chemin s'occupe de secourir six colonies, outre celle d'Albertville: il y a Ste-Florence, en grande partie dans le Canton Matalik; Causapscal-sud, justement à côté de la flarissante paroisse de Causapscal; Saint-Agricole, dans le canton Awantjish, touchant la paroisse de Sayabec; Saint-André-de-Restigouche, dans le canton Restigouche; et aussi la colonie du canton Percé, dans la Baie des Chaleurs. Chacune de ces colonies comprend un territoire propre à former une paroisse.

Une autre paroisse est en voie de s'ouvrir dans le canton Langis, au nord du lac Matapédia, où le sol est d'une qualité remarquable. Dans ce nouveau territoire, le colon pourra, s'il le désire, recevoir l'aide de quelques amis de la colonisation qui s'ap-

prêtent à établir là des industries qui sont de nature à aider beaucoup le colon.

Evidemment, le travail qu'il va falloir faire pour aider simultanément toutes ces colonies, et les autres qui s'ouvriront au besoin, est déja trop considérable pour qu'un seul cercle puisse suffire à la tâche. Aussi, le Cercle de N.-D.-du-Chemin a-t-il déjà fondé des Cercles auxiliaires dont chacun devra prendre une part de la besogne à faire.

Huit de ces Cercles existent déjà. M. l'abbé Au-



UN ENDROIT DE COLONISATION

gers, missionnaire colonisateur, à la mission d'en établir dans toutes les paroisses où il y a lieu de trouver un secours efficace à la grande oeuvre de la colonisation.

L'enthousiasme que M. l'abbé Augers a rencontré jusqu'à présent fait espérer beaucoup de l'oeuvre des cercles, dont l'établissement va se poursuivre sans relâche.

La réunion de tous ces Cercles forme la Ligue Nationale de colonisation.

Le but des cercles est de surveiller, chacun en sa localité, toute famille ou individu qui songent à laisser la paroisse et d'essayer d'en faire des colons qu'il dirigera sur l'une des colonies choisies par les Cercles.

Il faut s'efforcer de ne laisser sortir personne de la province de Québec d'abord, ou au moins de la terre canadienne.

Autant que possible, chaque cercle doit s'occuper d'une colonie, à son choix, y envoyer autant de colons que possible, et trouver les moyens de les aider pendant quatre à cinq ans.

Il est à désirer qu'un grand nombre de Cercles soient fondés, afin de recueillir le plus de colons possible, de les diriger sur les colonies de leur choix et de fournir le plus d'assistance possible.

Une paroisse ou une municipalité qui désire fonder un Cercle de colonisation, n'a qu'à s'adresser au président, ou au Secrétaire du Cercle de N.-D.-du-Chemin, ou à M. l'abbé Augers, et sans délai quelqu'un se rendra sur les lieux pour donner son concours à la fondation demandée.

Tout Cercle local, avec le concours toujours empressé du Cercle de N.-D.-du-Chemin s'occupera de démêler et de régler toutes les difficultés de colons qui lui seront soumises et veillera avec grand soin, à faire reconnaître et respecter tous les droits du colon. Il devra particulièrement voir à ce que des maisons

d'école soient construites dès que le besoin s'en fait sentir et que l'enseignement nécessaire ne s'y fasse pas attendre.

Par ces divers moyens, le Cercle compte faire faire un pas sensible à l'oeuvre de la colonisation.

Pour tous renseignements s'adresser à

J. N. GASTONGUAY, président.
50 Av. des Erables.

EUGENE L'HEUREUX,
39 Rue St Jean.

L'abbé J. C. AUGERS,
104 rue Maisonneuve.



MONUMENT HEBERT